



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
21 octobre 2025, 16h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Barthélemy-Vimont tenue le 21 octobre 2025 à 16h00 au 415 rue St-Roch à Montréal, salon du personnel.

Membres (cocher les membres présents)	
☒ Hasna El Fessaoui, membre parent ☐ Mohammad Abrar Kadri, membre parent ☒ Shamima Kalam Rotna, membre parent ☒ Yohann Hétu, membre parent ☐ Showkat Chowdhury, membre parent + comité ☐ Vivek Vivek, membre parent ☐ Osiris Riol Gonzalez, membre parent substitut ☐ Sasha Dyck, membre parent substitut ☒ Mehnaz Tariq, membre parent substitut	☒ Stéphanie Bouchard, enseignante ☒ Nicolas Bergeron, enseignant ☒ Lorraine-Josée Mallette, enseignante substitut ☐ Marielle Nadeau, enseignante substitut ☐ Vacant, représentant du personnel professionnel ☐ Vacant, représentante du personnel professionnel substitut ☒ Henriette Gelin, représentante du personnel technique et de soutien ☐ Ouarda Allaoui, représentante du personnel technique et de soutien substitut ☐ À pourvoir, membre de la communauté ☐ À pourvoir, membre de la communauté
Invités	
Aucun	

Formant quorum sous la présidence de Yohann Hétu.

3/6 parents

5/9 autres membres

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Valérie Hénault – Direction

François Branchaud – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun invité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Yohann Hétu, déclare la séance ouverte. Il est 16h13 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Yohann Hétu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.
Adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des membres du CÉ
4. Élections
 - 4.1. Présidence
 - 4.2. Vice-présidence
 - 4.3. Secrétaire
 - 4.4. Trésorier
 - 4.5. Nomination des membres de la communauté
5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (2 juin 2025)
6. Sujets pour informations
 - 6.1. Loi sur l'Instruction Publique – rôle du CÉ et responsabilités
 - 6.2. Formation obligatoire destinée aux membres du CÉ
 - 6.3. Confirmation d'absence de conflit d'intérêt
7. Sujets pour prise de décision
 - 7.1. Établissement des règles de régie interne et calendrier des séances (adoption)
 - 7.2. Budget annuel de fonctionnement et de formation du CÉ (adoption)
 - 7.3. Règlementation du service de garde (adoption)
 - 7.4. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026- nouveau gabarit (approbation)
 - 7.5. Code de vie 2025-2026 - Résolution (approbation)
 - 7.6. Planification des contenus obligatoires (approbation)
 - 7.7. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur (approbation)
8. Mot des représentants des enseignants
9. Mot de la représentante des professionnelles
10. Mot du la représentante du service de garde
11. Mot du représentant de la communauté
12. Mot du représentant du comité de parents
13. Parole du public
14. Autres points
15. Date de la prochaine rencontre : Mardi 2 décembre
16. Levée de la séance

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CÉ

Nous effectuons un tour de table afin que chaque membre se présente en nommant le poste qu'il occupe ou le niveau de leur enfant à l'école. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

4. ÉLECTIONS

Avant de procéder aux élections, Mme Hénault explique aux membres du CÉ les rôles et mandats de chacun des postes du CÉ.

4.1 Poste de présidence : IL EST PROPOSÉ par Hasna El Fessaoui la candidature de Yohann Hétu.
APPUYÉ par Mehnaz Tariq.
Élu par acclamation.


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

4.2 Poste de vice-présidence : IL EST PROPOSÉ par Yohann Hétu la candidature de Hasna El Fessaoui.
APPUYÉ par Stéphanie Bouchard.
Élu par acclamation.

4.3 Poste de secrétaire : IL EST PROPOSÉ par Valérie Hénault la candidature de François Branchaud
APPUYÉ par Yohann Hétu.
Élu par acclamation.

4.4 Poste de trésorier : IL EST PROPOSÉ par [Prénom, Nom] de ne pas nommer un trésorier et de donner ce rôle uniquement au besoin lors d'une rencontre. **APPUYÉ** par [Prénom, Nom]

4.5 Nomination des membres de la communauté : IL EST PROPOSÉ par [Prénom, Nom] la candidature de [Prénom, Nom] **APPUYÉ** par [Prénom, Nom]. **Élu par acclamation.**

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2025

IL EST PROPOSÉ par Nicolas Bergeron que le procès-verbal de la séance du 2 juin 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.
Approuvée à l'unanimité.

6. SUJETS POUR INFORMATIONS

6.1 Loi sur l'Instruction Publique – rôle du CÉ et responsabilités

Présentation par Mme Hénault des différents articles de la LIP concernant le conseil d'établissement

6.2 Formation obligatoire destinée aux membres du CÉ

Validation de la participation de l'ensemble des membres à la formation obligatoire du MEQ

6.3 Confirmation d'absence de conflit d'intérêt

Présentation par Mme Hénault de ce qui constitue un conflit d'intérêt et de comment le déclarer.

Pour signature par les membres - **SUIVI**: déclaration annuelle d'intérêts des membres du CÉ distribuée aux membres.

7. SUJETS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1 Établissement des règles de régie interne et calendrier des séances

CONSIDÉRANT la présentation par Mme Hénault des règles de régie interne du conseil d'établissement de Barthélémy-Vimont ainsi que du calendrier des rencontres,
IL EST PROPOSÉ QUE les règles de régie interne et le calendrier des séances soit adopté tel quel par Nicolas Bergeron.
Adoptée à l'unanimité.

7.2 Budget annuel de fonctionnement et de formation du CÉ


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

CONSIDÉRANT la présentation par Mme Hénault du budget du conseil d'établissement de Barthélémy-Vimont de 400\$ comme budget de fonctionnement et 400\$ comme budget de formation.

CONSIDÉRANT que si le budget n'est pas utilisé en totalité, il est possible de proposer de le verser pour une activité étudiante par exemple,

IL EST PROPOSÉ QUE le budget soit adopté tel quel par Nicolas Bergeron.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Règlementation du service de garde

CONSIDÉRANT la présentation par Mme Hénault de la règlementation du service de garde de Barthélemy-Vimont,

CONSIDÉRANT que la règlementation doit être diffusée à l'ensemble des parents utilisateurs,

IL EST PROPOSÉ QUE la règlementation soit adoptée telle quelle par Hasna El Fessaoui.

Adoptée à l'unanimité.

7.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026 – nouveau gabarit

Présentation du plan de lutte par Nicolas Bergeron dans le nouveau gabarit ministériel qui sera diffusé sur le site web de l'école.

SUIVI :

- Disponibilité du plan de lutte (dépliant) en d'autres langues pour les parents;
- Disponibilité des étapes de résolution de conflits à l'école expliquée en d'autres langues aux parents;
- Étapes visuelles de résolution de conflits pour élèves ne maîtrisant pas le français (note de la direction adjointe).

IL EST PROPOSÉ par Nicolas Bergeron que le plan de lutte soit approuvé.

APPUYÉ par Hasna El Fessaoui.

7.5 Code de vie 2025-2026 – Résolution

CONSIDÉRANT que le 25 août 2025, le ministre de l'Éducation a édicté le *Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire* et par conséquent, il faut ajouter une section dans notre code de vie concernant l'interdiction des appareils électroniques (cellulaires, écouteurs, etc.).

IL EST PROPOSÉ par Nicolas Bergeron que la résolution concernant la modification du code de vie soit approuvée.

APPUYÉ par Hasna El Fessaoui.

Résolution signée par la présidence et la direction.

7.6 Planification des contenus obligatoires

CONSIDÉRANT le 3^e alinéa de l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le ministre a prescrit des activités ou des contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs offerts aux élèves du primaire et du secondaire:

YH

Initiales de la Présidence

W

Initiales de la Direction

- Des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour le 3^e cycle du primaire;
- Des contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales pour tous les cycles du primaire;
- Des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour les élèves à qui la matière CCQ n'est pas enseignée (classes d'accueil).

SUIVI :

- Planifications des contenus ne peuvent être proposés pour approbation puisqu'elles n'ont pas été encore complétées;
- La direction présente les contenus qui seront enseignées;
- Grilles à remplir par les équipes-cycle;
- Version sera envoyée avant le 31 octobre par courriel au conseil d'établissement pour approbation.

IL EST PROPOSÉ par [Prénom, Nom] que la planification des contenus obligatoires soit approuvée
APPUYÉ par [Prénom, Nom].

7.7 Programmation des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur

CONSIDÉRANT la présentation par Mme Hénault du tableau actuel des sorties scolaires prévues,
CONSIDÉRANT qu'il est indiqué aux membres que ce tableau sera mis en jour au fur et à mesure que l'organisation des sorties progresse.

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Bouchard que le tableau des sorties scolaires soit approuvé.
APPUYÉ par Lorraine-Josée Mallette.

8.MOT DES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Plusieurs activités ont été organisées depuis le début de l'année. Pensons notamment à *Une chanson à l'école*, le cross-country au parc Jarry qui fut également un grand succès et l'activité récompense pour la première séquence d'enseignement des comportements attendus (immense Recherche et Trouve et collation spéciale). Des activités sont également prévues pour Halloween (maquillage, maison hantée, décoration de citrouilles, distribution de bonbons, etc.) avec la participation des membres de l'OPP. Évaluations débutent en vue du premier bulletin. Présentation et enseignement du deuxième comportement qui sera renforcé : régler de manière pacifique ses conflits.

SUIVI

Sécurité aux abords de l'école (autobus) SPVM

9.MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELLES

Aucun membre du personnel professionnel

10. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Olympiades à la pédagogie du 4 novembre.

11. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun représentant de la communauté


 Initiales de la Présidence


 Initiales de la Direction

12. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Le représentant au comité de parents est absent.

SUIVI :

M. Yohann Hétu se questionne si le parent Showkat Chowdhury présent au dernier comité de parent du centre de service a pu bien saisir le contenu présenté.

M. Hétu se questionne sur la procédure à suivre si le parent ne se présente pas. Il se propose d'être substitué.

Vérification à faire si M. Showkat Chowdhury s'est présenté et s'il a reçu de la documentation.

13. PAROLE AU PUBLIC

Au nom d'un parent, M. Yohann Hétu demande des clarifications concernant le protocole d'appel de l'ambulance lors des sorties. La direction explique les différentes raisons pour lesquelles un parent serait invité à se déplacer au lieu d'appeler une ambulance.

15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : Mardi 2 décembre 2025

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 17h46.


Présidence


Direction d'établissement